



Paypal et recouvrement par nco

Par **number6_old**, le **03/09/2007** à **03:43**

Bonjour,rnrnAprès une vente sur EBay aux USA,avec paiement Paypal,le vendeur une fois l'article reçu d'une valeur de 1000 EUROS,a lance un litige paypal disant que l'article ne correspondait pas a mon annonce,alors que je lui avais envoye en email la photo de l'articles sur toutes les cotées avant de finaliser la vente,mais paypal lui a donné raison en une journée sans meme me demander des complements d'information,depuis ils me demandent que je leur rembourse les 1000 EUROS.rnrnRecamment j'ai reçu un appel telephonique de NCO entreprise anglaise qui s'occupe des recouvrements pour paypal,ils me proposent de payer 72 pour cent de la somme si je paye en une seule fois,ce qui est un peu etrange pour une société de recouvrement.rnrnMa question est ce que tout cela est legal aux lois europeennes,paypal etant au luxembourg,peuvent ils me trainer en justice alors qu'ils appliquent leur lois internes,peut etre meme abusivement .rnrnMerci d'avance de votre réponse.rnrnBYE

Par **patoche_old**, le **26/09/2007** à **15:09**

Bonjour! Je suis dans le meme cas que toi pour 4000 et j'ai deja un contact qui est assi mis en cause pour 3000! j'en ai contacte un autre, j'attend sa reponse!... il faut qu'on se reunissent tous! mon msn jfgcontact msn com il faut faire fasse a ce voleurs!!!